



Des tuyaux et des infos #10



Chers parents,

Pour cette édition de juin, nous vous proposons un sujet qui nous concerne tous plus ou moins, durant des laps de temps plus ou moins longs, à différentes étapes de nos vies : les droits des aidants. Par ailleurs, nous avons le plaisir de vous présenter un dispositif original et mal connu : la Ferme-Ecole Graines d'Avenir.

Agnès Avigdor, Présidente adjointe, Déléguée à l'action familiale

thématiques majeures - la vie professionnelle, la vie personnelle et familiale, la retraite – ce guide s'adresse aux parents, aux frères et sœurs, aux proches de personnes en situation de handicap, mais aussi aux professionnels ainsi qu'aux bénévoles associatifs qui les accompagnent.

136 pages Tarif public : 14 € + frais de port

Tarif adhérent Unapei (- 5 %) : 13,30 € + frais de port



Pour acheter le guide, téléchargez le bon de commande : urlr.me/RHGwg2

Un guide pour mieux connaître vos droits...

Nous entendons beaucoup parler des aidants depuis quelques années. C'est ainsi que l'on nous appelle désormais. Que nous nous reconnaissons ou non sous cette appellation, le fait est que nous consacrons beaucoup d'énergie et de temps - parfois même la majeure partie de notre temps - à soutenir, accompagner, élever, porter nos enfants en situation de handicap. C'est une réalité, avec d'incalculables conséquences matérielles.



L'UNAPEI a donc édité, en 2022, puis réactualisé récemment, une brochure intitulée « **Handicap : les droits des proches aidants** », très bien faite, qui répond à de nombreuses questions que nous nous posons, et nous confirme que nous avons des droits. Vous allez être agréablement surpris ! Comme souvent, nous ne savons pas toujours à quoi nous avons droit... Précision : les guides proposés par l'Unapei sont payants, mais le contenu précis et détaillé de celui-ci vaut la peine.

Le livret « **Handicap : les droits des proches aidants** » a pour vocation d'apporter des réponses concrètes à des interrogations du quotidien des aidants :

« Comment puis-je demander un congé à mon employeur pour m'occuper de mon fils porteur de trisomie 21 ? »

« Vais-je avoir des droits à la retraite en tant qu'aidant ? »

« Pourrais-je bénéficier d'une formation ? »

« Qu'est-ce qu'un mandat de protection future ? » etc...

Composé de 15 fiches pratiques regroupées en trois

Le saviez-vous ?

Certaines structures originales et innovantes passent souvent sous les radars des familles.

En voici une : la **Ferme-Ecole Graines d'Avenir**, qui accueille des jeunes de 15 à 19 ans en situation complexe, avec déficience intellectuelle ou pas, sous le label Ecole de Production, reconnu par l'Etat. Elle associe agro-écologie et enseignement regroupant pratique et théorie sur un même lieu.

N'hésitez pas à aller voir leur site, c'est enthousiasmant. Ce n'est pas adapté à tous, mais c'est une vraie seconde chance pour certains. Cette école implantée à Magny-les-Hameaux dispense une formation diplômante (CAP) et insérante.

<https://www.ferme-ecole.org/>

